

Action publique 2022 : tout sur le chantier “Transformation numérique de l’État”

25 janv. 2018, PAR Scordia Bastien

© Fotolia

Gestion du système d’information existant, optimisation de l’hébergement des données, définition d’une architecture cible pour l’État plate-forme ou numérisation des fonctions financières : dans le cadre de la démarche gouvernementale “Action publique 2022”, 8 groupes de travail sont chargés d’élaborer les nouvelles lignes directrices du système d’information de l’État. Tour d’horizon des objectifs qui leur sont assignés et des volets qu’ils doivent explorer.

On en sait désormais un peu plus sur le volet “Transformation numérique” du programme “Action publique 2022”, ce chantier censé doter l’État d’une informatique moderne, agile, souveraine et ouverte sur l’extérieur. Lors d’une réunion du comité technique des directions départementales interministérielles (DDI), le 18 janvier, la direction interministérielle du numérique et du système d’information et de communication de l’État (Dinsic) a dévoilé la liste et les objectifs des 8 groupes de travail planchant sur le sujet. Une communication précise et instructive. Le document présenté aux organisations syndicales [\[cliquez ici pour le consulter\]](#) fournit en effet de précieuses informations sur les “volets à explorer” en vue de cette transformation numérique profonde.

Chacun de ces groupes de travail est piloté par un directeur des systèmes d’information (DSI) ministériel, précise la Dinsic, et doit participer “à l’élaboration des nouvelles lignes stratégiques interministérielles pour la transformation numérique et l’évolution du système d’information”. Le tout dans un calendrier court : lancés au mois de décembre, les groupes de travail devront rendre à l’exécutif leurs préconisations finales au mois de mars, avant que la finalisation des plans de transformation interministériels ne se fasse au printemps. Une vaste mission, donc, pour ces 8 groupes de travail. *Acteurs publics* détaille les objectifs qui leur sont respectivement fixés.

Optimiser la gestion de l’informatique existante. C’est sans doute l’un des groupes de travail les plus importants du chantier “Transformation numérique de l’État” d’Action publique 2022. Celui-ci est chargé de réfléchir à la manière par laquelle l’actuel système d’information de l’État peut être modifié afin d’éviter de freiner le développement des nouveaux services numériques. Parmi les volets “à explorer”, que la Dinsic ne détaille pas, figurent notamment la réduction des coûts, la virtualisation ou encore l’“APIfication” du système d’information actuel, à savoir le développement d’interfaces de programmation entre les administrations.

Améliorer les fonctions liées au réseau et à l’hébergement. Pour optimiser au niveau interministériel ces fonctions “coûteuses” et développer une offre de service intégrée de l’État “en direction” des établissements publics et des collectivités, la Dinsic suggère en particulier de réduire le nombre de *datacenters* (centres de données), de mutualiser les fonctions interministérielles liées à l’hébergement ou encore de mieux cibler la sous-traitance et les types d’appels d’offres pour le *cloud*. L’évolution du périmètre du service à compétence nationale “Réseau interministériel de l’État” (RIE) est elle aussi “à explorer”. Rattaché à la Dinsic, celui-ci a actuellement pour mission d’assurer la conception et le déploiement du RIE, son exploitation et son maintien en conditions opérationnelles de sécurité.

Définir l’architecture cible de l’État plate-forme. “Quelle architecture de la plate-forme numérique de

l'État (PNE) faut-il pour que l'État soit capable de créer de nouveaux services numériques de façon plus agile et peu coûteuse ? C'est à cette question qu'un groupe de travail doit spécifiquement répondre. Selon la Dinsic, la définition de cette architecture "*cible*" pourrait passer par l'ouverture de codes et de données, par le développement d'outils d'intégration continue et le déploiement d'un parcours d'indication numérique pour les citoyens ou bien encore par la mise en place "*à la demande d'infrastructures*" pour l'intelligence artificielle.

Numériser les fonctions RH et financières. Ce groupe de travail a pour mission de "*revisiter et redéfinir*" la cible des systèmes d'information de gestion des ressources humaines (SIRH) et financières de l'État "*sur la base des apports et solutions technologiques que le numérique permet aujourd'hui d'envisager*". Sur ce point, la Dinsic suggère particulièrement d'engager une politique de mutualisation dans les SIRH et de se saisir pleinement des "*leviers du numérique*" pour "*améliorer*" la gestion des ressources humaines de l'État, des payes, des budgets, des commandes et achats publics. Le groupe de travail en question associe notamment la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) et l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE). Et ce dans le cadre de deux autres chantiers transverses de la démarche Action publique 2022 : la rénovation du cadre des ressources humaines et la modernisation de la gestion budgétaire et comptable.

Définir une stratégie d'accompagnement à la transformation numérique. Le groupe de réflexion chargée d'en définir les contours devra notamment explorer les dispositifs d'accompagnement existants, les méthodes de travail et de formation actuelles. Cette question de la formation des agents à la transformation numérique n'est pas nouvelle et constitue depuis plusieurs années une priorité gouvernementale. Dernière preuve en date : le projet de schéma directeur pour la formation professionnelle des agents de l'État, qui fait de cet accompagnement à la transformation l'un de ses axes prioritaires [\[cliquez ici pour consulter notre article sur le sujet\]](#).

Les trois autres groupes de travail porteront respectivement sur : la **sécurisation des systèmes d'information** et ses modalités de gouvernance ; la mise en place au bénéfice des agents de l'État d'**environnements de travail performants** et adaptés aux nouveaux usages du numérique (décloisonnement des réseaux outils collaboratifs, magasin applicatif, télétravail) ; la définition d'une **vision d'ensemble de la "relation usager"** (vision à 360 degrés des données liées à l'utilisateur...).